



Appel à communications

Les exploitations agricoles et les métiers en agriculture : Évolutions, transformations, perspectives
Angers, 6 et 7 juin 2024

L'agriculture québécoise au 21^e siècle : tendances, enjeux et perspectives (Version très préliminaire, ne pas citer)

Annie Royer, Romain Dureau et Fanny Lepage
Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation
Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation
Université Laval

1. Introduction

L'agriculture québécoise a subi au cours des 40 dernières années d'importantes transformations qui concernent à la fois les structures des exploitations agricoles et le métier d'agriculteur. Ces transformations structurelles et sociales s'opèrent sous l'influence des dynamiques sectorielles, territoriales et sociétales. L'agriculture n'a plus seulement pour objectif de nourrir. Elle doit être multifonctionnelle et changer ses pratiques pour réduire son impact sur l'environnement et améliorer le bien-être animal, en plus de participer à la décarbonisation de l'économie. En parallèle avec ces demandes, l'agriculture est de plus en plus polarisée et fragilisée par les enjeux financiers et les changements climatiques. Ces pressions et incitations ont conduit au fil du temps au développement de divers modèles agricoles. Au printemps 2024, les producteurs sortent dans les rues, la relève en tête de peloton. Le Québec agricole, la relève en tête de peloton, se questionne sur son futur. Peut-on analyser son évolution récente afin de déceler le sillage qui se dessine à l'horizon? Vers quoi se dirige l'agriculture québécoise au niveau de ses structures, de son identité, de son impact social et environnemental? L'objectif de ce papier est de retracer les principales évolutions de l'agriculture québécoise pour en dégager les tendances et enjeux qui pourraient constituer des « points de bascule » de l'agriculture québécoise dans les années à venir.

En guise de cadre d'analyse, notre papier emprunte le modèle de durabilité des exploitations agricoles développé par Landais (1998). Ce modèle est basé sur quatre piliers de durabilité (viabilité économique, reproductivité écologique, transmissibilité et vivabilité sociale) et permet de structurer notre analyse et de la délimiter dans un tout cohérent. L'utilisation du modèle de Landais se retrouve dans un premier temps en filigrane de l'analyse de deux types d'évolution : évolutions structurelles et sociales. L'analyse de l'évolution structurelle de l'agriculture (évolution du capital (machinerie, bétail, foncier), des revenus, des structures de financement et de propriété, etc.), permettra de visualiser les principales tendances de transformation et d'identifier les enjeux au niveau de leur viabilité économique et de leur transmissibilité. L'analyse de l'évolution sociale du métier d'agriculteur, quant à elle, permettra d'élaborer des projections sur la vivabilité future de l'agriculture québécoise. Plusieurs éléments de compréhension seront ainsi abordés dont les dimensions socio-démographiques (âge, genre, formation) mais également des préoccupations telles que la perception du métier par l'agriculteur, la place de la pluriactivité chez la nouvelle génération, ou encore les enjeux de la santé mentale.

Ces analyses sont ensuite structurées sur la base du modèle de Landais et discutées en explicitant les pressions que les entreprises et producteurs agricoles connaissent du fait des dynamiques sectorielles (productions, valeur du foncier, superficies, nombre de fermes, taille des entreprises...), territoriales (particularités régionales, zones d'intensification, de concentration ou au contraire de déprise, nouvelles dynamiques telles que le développement de fermes maraichères biologiques...) et sociétales (nouvelles demandes envers l'agriculture - multifonctionnalité, bien-être animal, environnement, durabilité sociale, décarbonation - enjeux financiers de la mise aux normes, impacts de ces normes sur la concentration des secteurs, etc.). Quelques réflexions prospectives sur la durabilité du secteur agricole québécois sont enfin proposées.

Le papier est structuré comme suit. Il débute avec la présentation du cadre d'analyse et de la méthodologie mobilisée. Il enchaine avec l'analyse de des évolutions structurelles et sociales du métier d'exploitant. La quatrième section porte sur l'identification des principaux enjeux de développement du secteur agricole québécois sur la base du modèle de la durabilité des exploitations. La dernière section est prospective et tente d'identifier les points de bascule qui se profile à l'horizon.

2. Cadre d'analyse et méthodologie

Si la tendance se maintient, dans 20 ans, l'agriculture québécoise aura poursuivi son intensification et sa concentration, avec une polarisation davantage marquée entre très petites et très grandes entreprises.

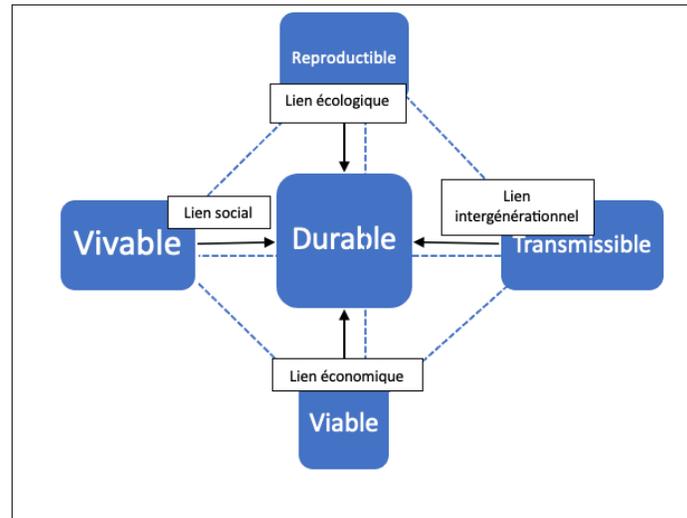
Un nombre de plus en plus restreint d'entreprises très capitalisées produiront la majeure partie de la production agricole de la province grâce à leur compétitivité au niveau des coûts de production. Ces entreprises seront hautement technologiques, utilisant des robots et même de l'intelligence artificielle pour réduire leur empreinte carbone ou faire les tâches difficiles, emploieront des dizaines de travailleurs étrangers et posséderont plusieurs filiales connexes (transport, meunerie, production), parfois intégrée, pour des raisons économiques et fiscales. L'endettement de ces exploitations aura atteint de nouveaux sommets et l'accès à leur propriété ne se fera pratiquement plus que par transfert apparenté dans le cadre d'une corporation. Les fermes verticales, situées principalement dans les villes ou les banlieues, prendront de l'expansion et permettront d'améliorer notre niveau d'autonomie alimentaire durant les longs hivers. Les risques économiques, technologiques et sociétaux (Landais, 1998) de cette agriculture seront substantiels.

Un autre pan de l'agriculture produira de faible quantité de produits mais sera très présent auprès des consommateurs. Située en périphérie des villes, cette agriculture qui aura encore du mal à se capitaliser, mobilisera une main d'œuvre plus locale et desservira des circuits-courts et des marchés de niche. La faible capitalisation facilitera sa transmissibilité. Les exploitants de ces entreprises auront des profils plus diversifiés que les fermes industrielles et la relève sera en grande partie non-agricole.

Enfin, la « ferme du milieu » que la société perçoit présentement comme étant l'agriculture familiale traditionnelle, sera toujours présente mais dans certains secteurs seulement, tels les secteurs avec gestion de l'offre, ou des secteurs ne nécessitant pas d'importants investissements technologiques. Elle aura perdu beaucoup d'entreprises, soit par abandon de la production ou par transfert dans la catégorie des très grandes fermes, plus facile à rentabiliser et à transmettre.

Ces mutations auront des impacts sur les organisations et les institutions agricoles mais aussi sur le paysage rural. Les trois grands modèles agricoles montreront des différences marquées au niveau du genre des exploitants, de leur formation ainsi que de leurs aspirations. Des similitudes seront également présentes. Tous les exploitants seront probablement davantage formés et feront face aux mêmes enjeux tels que les changements climatiques et la difficile rentabilité des capitaux agricoles. Quels sont les constats qui nous amènent à faire ces prédictions? Et quel cadre nous permet de structurer cette analyse sans s'y perdre? En 1998, Landais publiait un article sur l'agriculture durable dans lequel il développait un modèle de durabilité des exploitations agricoles reposant sur quatre piliers. Reconnaissant que la durabilité des exploitations agricoles dépend des interactions qu'elles ont avec leur environnement au sens le plus large, Landais avance qu'une entreprise durable se doit d'être viable, vivable, transmissible et reproductible. La nécessaire durabilité des exploitations agricoles pour assurer leur viabilité à long terme, maintenant largement reconnue tant au niveau des instances gouvernementales québécoises, que de la société et des producteurs eux-mêmes, sera utilisé dans cet article pour structurer notre analyse des enjeux. De fait, le portrait de l'agriculture québécoise du futur dépendra de la durabilité des différents modèles d'exploitations agricoles. Le modèle de Landais est présenté dans la figure 1.

Figure 1. Les quatre piliers de la durabilité des exploitations agricoles de Landais (1998).



Source : Landais (1998).

Dans ce modèle, la viabilité se rapporte aux revenus agricoles, soit l'addition des revenus tirés du marché et des aides publiques. Les revenus agricoles incluent également les revenus non-agricoles. La vivabilité se rapporte à la qualité de vie de l'exploitant et de sa famille. Ce pilier dépend de facteurs endogènes à l'exploitation (charge mentale, stress, charge de travail, risques physiques, pénibilité du travail) et de facteurs exogènes (insertion dans les réseaux professionnels locaux, entraide, accès aux services et relations de proximité). La transmissibilité de l'exploitation réfère à sa transmission d'une génération à l'autre. Elle dépend d'enjeux spécifiques à la transmission d'une exploitation agricole d'ordre familial, juridique et financier, mais aussi de l'image de l'activité agricole par la relève et la société en général. Enfin, la reproductibilité renvoie aux rapports entre l'activité agricole et les ressources et milieux naturels. Jusqu'à tout récemment, les effets négatifs de la production agricole sur l'environnement ne remettaient pas en cause son développement mais depuis quelques années, les changements climatiques commencent à avoir des répercussions importantes sur les systèmes de production.

Les faits présentés dans ces analyses sont principalement issus d'une analyse de données secondaires provenant de sources statistiques canadiennes et québécoises (Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) ainsi que de rapports gouvernementaux, universitaires ou professionnels.

3. Évolutions et tendances

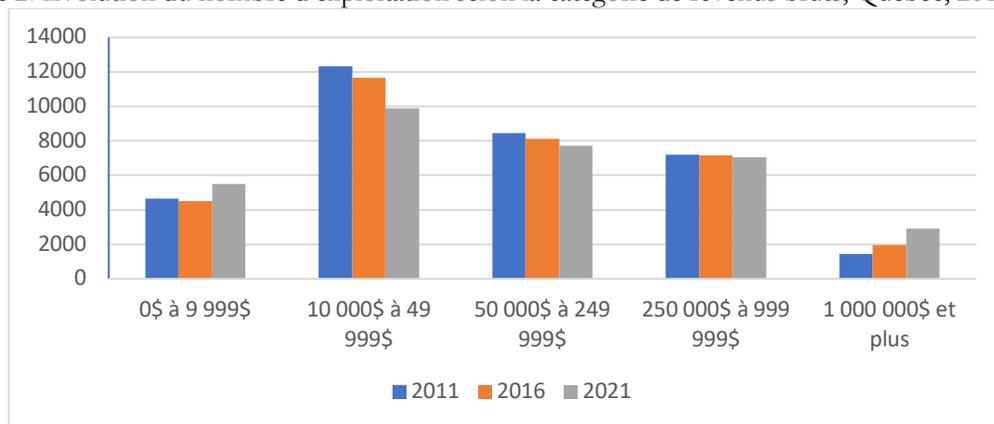
3.1 Les évolutions structurelles des entreprises agricoles

La première analyse de ce papier retrace l'évolution structurelle de l'agriculture québécoise des 20 à 30 dernières années afin d'identifier les tendances lourdes de son évolution et les signaux faibles.

Nombre d'entreprise et taille

Tout comme dans la plupart des pays industrialisés, l'agriculture du Québec a connu une importante concentration au cours des 60 dernières années. Le nombre d'exploitations a chuté et leur taille est de plus en plus grande (Figure 2).

Figure 2. Évolution du nombre d'exploitation selon la catégorie de revenus bruts, Québec, 2011-2021.



Source : Statistique Canada Tableau 32-10-0436-01 et 32-10-0239-01

Plus récemment, le nombre de ferme tend à se stabiliser, voire augmenter au Québec. Le nombre d'exploitation est passé de 28 918 en 2016 à 29 380 en 2021, soit une augmentation de 1,6% après 40 ans de diminution constante. Ce renversement de situation est entre autres attribuable à l'augmentation de 18% du nombre d'exploitations de très petite taille (moins de 10 000\$ de revenus bruts) entre 2011 et 2021, principalement dans le secteur des légumes frais vendus en circuit-court (Lapointe et Bouhabila, 2023). Cette tendance à la hausse pourrait cependant ne pas perdurer très longtemps compte-tenu des difficultés financières des exploitations maraichères sur petite surface de l'ère post-COVID.

En parallèle avec l'augmentation du nombre de très petites fermes, la catégorie des très grandes exploitations poursuit sa croissance. Le nombre d'entreprises ayant des revenus bruts de 1 000 000\$ et plus annuellement est passé de 1446 à 2919 entre 2011 et 2021, soit une augmentation de 102%. La ferme dite « du milieu », qui correspond à l'idéal de la ferme familiale québécoise, voit pour sa part son nombre diminuer année après année (Mundler et Ouellet, 2018). Le nombre d'exploitations ayant des revenus bruts entre 10 000\$ et 250 000\$ a connu une baisse de 15% au cours de la même période. Il semble donc se développer au Québec un phénomène de polarisation au niveau de la taille des exploitations : une croissance des très petites fermes qui sont parfois fragiles financièrement mais qui répondent à une demande de consommateurs locaux qui désirent établir un lien direct avec l'agriculture, une diminution du nombre d'entreprises moyennes, et une croissance des très grandes fermes qui devrait se poursuivre dans le futur.

Évolutions sectorielles

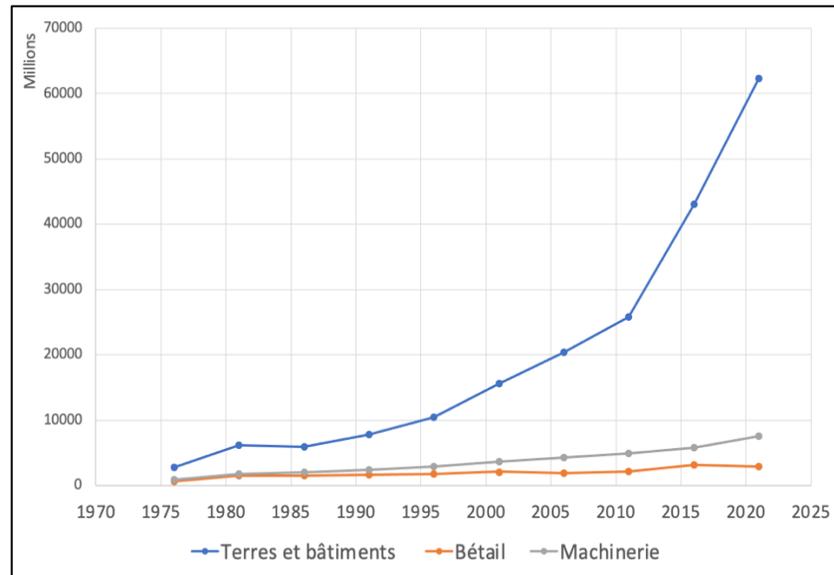
Les productions traditionnelles agricoles du Québec sont principalement animales. La production laitière, présente dès le 19^e siècle, est le premier secteur à se spécialiser dans les années 1950s (Morisset, 1988). La production porcine prend aussi un important essor dans les années 1970s, notamment sous l'impulsion d'intégrateurs de l'amont (Morisset et Royer, 2016). Ce secteur se tournera rapidement vers l'exportation et connaîtra un rapide développement dans les années 1990s. Ces deux secteurs vont se spécialiser rapidement et développer un dense réseau de collaborations et d'organisations sectorielles permettant l'amélioration de la productivité et la modernisation des exploitations. Il faut dire qu'au cours du 20^e siècle, les mesures agricoles fédérales avaient incité à la spécialisation régionale nationale. Pour des raisons pédoclimatiques, l'Ouest canadien s'était vu attribuer la production de grains alors que l'Est du pays, incluant le Québec, allait développer les productions animales et acheter ses grains de l'Ouest (Royer et al. À venir). Une subvention pour le transport des grains de l'Ouest vers l'Est permettait cette spécialisation. Au tournant des années 1980, la volonté du Québec de s'affranchir de sa dépendance des importations de grains de l'Ouest a permis le développement du maïs-grain et du soya, venant alimenter la filière porcine exportatrice (Royer et al. 2023).

Bien que le Québec demeure une province fortement tournée vers les productions animales encore aujourd'hui, d'importants changements se sont opérés ou sont en cours. Certains secteurs de productions ont subi des hausses plus marquées telles que la production porcine (1367 %) et avicole (714%) de même que la production de soya (1190%) et de la pomme de terre (692%) (Statistique Canada, Tableau 32-10-0155-01 et Tableau 32-10-0154-01). La production ovine a également connu un regain depuis 1980, hausse pouvant être attribuée à l'augmentation de la population émigrante et consommatrice de viande d'agneau ainsi qu'à l'organisation locale des acteurs. Les productions bovines et de foin cultivé qui étaient fortement majoritaires depuis le 20^e siècle, ont peu à peu perdu de leur popularité et ont été remplacé par des productions plus rentables notamment le soya et le maïs-grain. La diminution du nombre de fermes de ces secteurs se fait surtout sentir en régions périphériques, ce qui ajoute à la déprise agricole de ces territoires déjà en cours depuis des décennies (Ruiz, 2019).

Une valeur des capitaux agricoles en forte augmentation

La valeur du capital agricole connaît pour sa part une importante hausse, propulsée par la valeur des terres. Il va sans dire que la valeur du capital dans une agriculture spécialisée et axée sur la productivité a augmenté sur les fermes au fil des années. Ce qui détonne, c'est l'envolée du capital terre et bâtiments, et dans une moindre mesure, le capital machinerie et bétail, tel qu'illustré dans la figure 3.

Figure 3. Répartition de la valeur du capital agricole en dollars canadien, Québec, 1976-2021.



Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture, tableau 32-10-0164-01

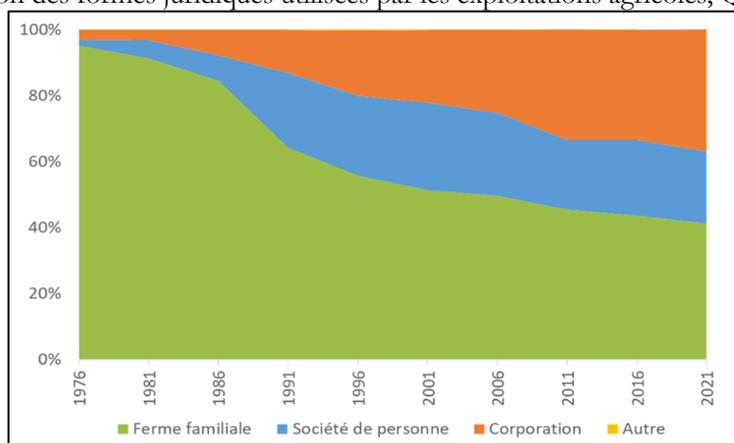
La valeur des terres explique la croissance presque exponentielle des deux dernières décennies. Au Québec, les producteurs sont davantage des propriétaires de terres que des locataires comparativement aux autres provinces canadiennes. En 2021, 83% des superficies agricoles au Québec étaient possédées par les exploitants et cette proportion se maintient, bon an mal an, depuis 2001 (Statcan Tableau 32-10-0228-01). Le prix des terres constitue aujourd'hui un important frein pour l'accès à la profession, tant apparentée que non-apparentée.

Par ailleurs, l'une des particularités de l'agriculture canadienne et québécoise est la présence de systèmes de contingentement dans plusieurs secteurs de productions (lait, œufs, volaille, acériculture). Dans ces secteurs, les exploitants doivent acheter des droits de produire appelés quotas. Les systèmes de quotas diffèrent entre secteurs mais la résultante est la même au niveau économique et financier. Dans le cas du lait des œufs et de la volaille, les exploitants doivent déboursier d'importantes sommes pour se procurer des quotas, contribuant ainsi à un certain endettement. Dans le cas de l'acériculture, il n'y a pas de marché de quota et donc pas de prix associé à ce dernier, mais le droit de produire prend une valeur dans le prix du fond de terre (érable) permettant l'accès au marché en vrac. La présence de quota a au moins trois effets importants sur l'évolution structurelle de ces exploitations. D'abord, ces entreprises doivent s'endetter pour acquérir ces quotas, ensuite leur transmissibilité peut devenir plus difficile compte-tenu de la valeur des entreprises et enfin, le quota freine l'expansion des exploitations qui ne peuvent agrandir que si le quota est disponible et que la situation financière de l'exploitation le permet.

De propriétaire unique à corporation

Les formes juridiques des exploitations se diversifient depuis les années 1980s. Alors que jusqu'en 1985 la plupart des fermes étaient des entités à propriétaire unique, les corporations et les sociétés constituent aujourd'hui environ la moitié des exploitations agricoles (figure 4). Ce changement de formes juridiques est de plus en plus nécessaire pour des raisons fiscales lorsque les entreprises atteignent une certaine taille.

Figure 4. Évolution des formes juridiques utilisées par les exploitations agricoles, Québec, 1971-2021.

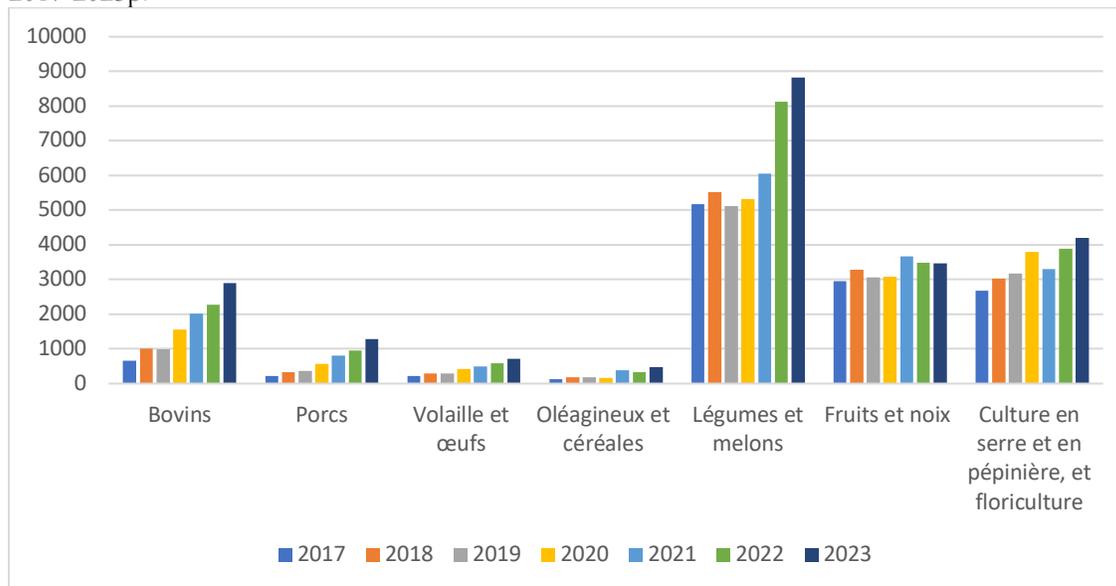


Source : Statistiques Canada, tableau 32-10-0158-01

Le nécessaire travail salarié

Le travail salarié a également beaucoup évolué au fil du temps. Le nombre d'employés étrangers temporaires ne cessent d'augmenter d'une année à l'autre dans le secteur agricole. Sans surprise, ce sont surtout les secteurs nécessitant une forte main-d'œuvre, tels que le secteur des légumes des fruits et de la culture en serre, qui font appel à ces employés étrangers temporaires. Ceci étant dit, le nombre d'employés étrangers travaillant sur les fermes québécoises augmentent tous secteurs confondus, notamment dans le secteur des bovins (laitiers) comme le montre la figure 5. Les exploitations ayant au moins un employé étaient au nombre de 10 078 en 2021. Les données de Statistique Canada au niveau national montre que ce sont surtout les exploitations ayant des revenus de 2 000 000 de dollars et plus qui emploient ces travailleurs.

Figure 5. Nombre d'employés étrangers temporaires dans différents secteurs de l'agriculture, Québec, 2017-2023p.

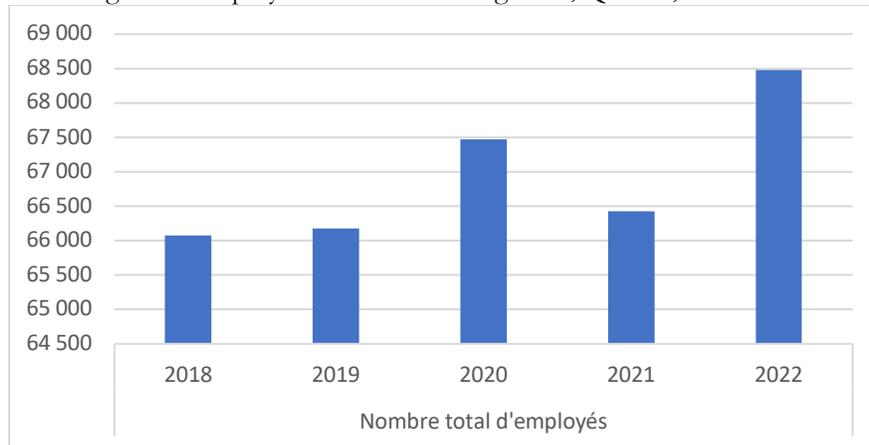


Source : Statistiques Canada, Tableau 32-10-0218-01

Le salariat augmente dans le secteur agricole québécois, la main d'œuvre est de plus en plus salariée et de moins en moins autofournie par les propriétaires du capital (Figure 6). Le Québec agricole se dirige-

t-il vers une dissociation capital-travail et donc une agriculture de firme ? Cela sera difficile à imaginer avec une faible rentabilité économique. Toutefois, si l'emprunt bancaire devient de plus en plus difficile à obtenir ou trop coûteux, cela peut ouvrir la porte à des investisseurs externes.

Figure 6. Employés dans le secteur agricole, Québec, 2018-2022.



Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0216-01

Les principaux constats de cette première analyse sont les suivants : l'agriculture québécoise est plus capitalisée que jamais; l'augmentation du nombre d'exploitation est tirée par de très petites entreprises qui ont des situations financières fragiles; le nombre d'entreprises agricoles en régions périphériques, déjà aux prises avec une déprise agricole, diminue; certains secteurs orientés vers l'exportation ont été en forte croissance au cours des dernières décennies; le prix des terres a augmenté de façon exponentielle ce qui pèse beaucoup sur l'endettement des fermes puisque la propriété des terres est encore très forte au Québec; la forme juridique plus traditionnelle du propriétaire unique est en décroissance alors que celle de la compagnie et de la société en personne est en croissance; le nombre de travailleurs étrangers temporaires sur les fermes pour pallier la pénurie de main-d'œuvre est en croissance ainsi que le nombre d'employés salariés.

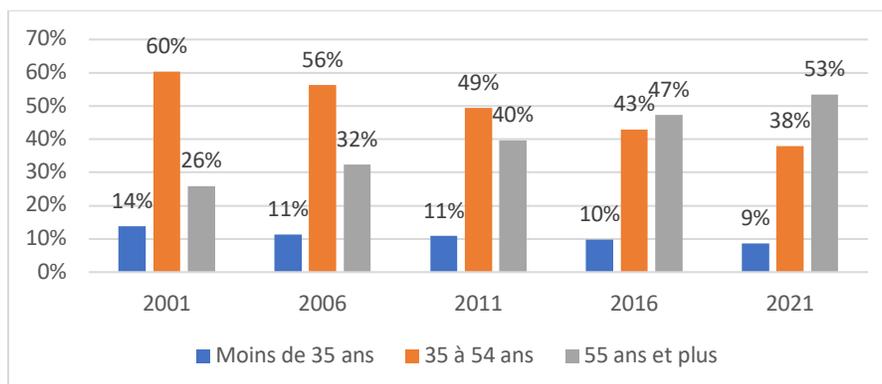
3.2 Les évolutions sociales du métier d'agriculteur

La deuxième analyse proposée fait une description des profils (dimensions socio-démographiques telles que l'âge, le genre, la formation) des exploitants qui pilotent ces structures afin de retracer l'évolution du métier. Une analyse des préoccupations liées à la vivabilité de l'exploitation telles que la perception du métier par l'agriculteur, la place de la pluriactivité chez la nouvelle génération, ou encore les enjeux de la santé mentale est également entreprise.

Des exploitants vieillissants

L'âge moyen des exploitants agricoles au Québec n'a jamais été aussi élevé qu'en 2021 alors qu'il était de 54 ans (référence à ajouter). La population agricole est vieillissante et les exploitants de moins de 35 ans ne représentent plus que 9% du total des exploitants comparativement à 14% vingt ans plus tôt (Figure 7). Ceci étant dit, la moyenne d'âge du Québec demeure plus faible que la moyenne canadienne qui était de 56 ans en 2021.

Figure 7. Évolution de la proportion de différentes tranches d'âge des exploitants agricoles, Québec, 2001-2021.

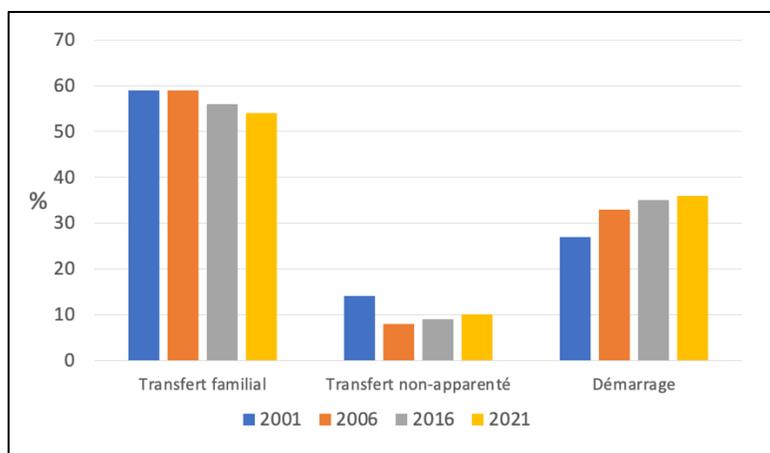


Source : Statistique Canada, Recensements sur l'agriculture 2001 à 2021.

Un visage de la relève agricole en mutation

La relève agricole¹ connaît aussi une transformation. Le visage traditionnel de la relève était jusqu'à tout récemment un jeune homme, formé en production agricole qui reprenait la ferme familiale dans un secteur agricole traditionnel du Québec (production sous gestion de l'offre, porc, grandes cultures, bovins de boucherie, agneaux, etc.). De nouvelles tendances se profilent cependant. La relève est plus féminine que jamais, la formation plus poussée et souvent universitaire (entre 2016 et 2021, la relève qui possédait un diplôme universitaire est passée de 14 à 20%) et la relève se diversifie, tant au niveau du secteur de production que de la région d'implantation. Il y a aussi davantage de création et de démarrage d'exploitation que par les années passées alors que les transferts familiaux sont en diminution (Figure 8). Une constante demeure toutefois : l'accès au financement est toujours aussi difficile.

Figure 8. Proportion de la relève agricole établie, selon le mode d'établissement, Québec, 2001, 2006, 2016 et 2021.



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf

¹ La relève agricole au Québec est définie ainsi : exploitant de moins de 40 ans qui possède au moins 1% des parts de l'exploitation.

Depuis les années 1990, le Québec connaît une crise du renouvellement de sa population agricole (Statistique Canada, 2021). Alors qu'un taux de renouvellement de 50 % est souhaitable pour assurer un secteur agricole pérenne et diversifié (Tondreau et al., 2002), il était de 16 % lors du dernier recensement (Statistique Canada, 2021). Ce taux moyen cache cependant une disparité entre différents types d'exploitations. Le taux de renouvellement des exploitations qui ont un seul exploitant est de 9% alors que le taux pour les exploitations de deux exploitants ou plus est de 21% (référence).

Chaque mode d'établissement comporte ses défis propres. Les transferts familiaux, qui comptent pour 54% des établissements, sont confrontés à un écart grandissant entre valeur économique et valeur marchande de l'exploitation, ce qui accroît le poids du don des parents lors du transfert. Cette relève, souvent très jeune (entre 20 et 25 ans), doit gérer des entreprises de plus en plus grandes. Les démarrages d'entreprises, qui comptent pour 36% des établissements, se font surtout dans des secteurs émergents. Ils sont souvent cantonnés à des exploitations de petite taille et à du temps partiel. L'accès au financement pour cette relève est particulièrement difficile. Les transferts d'exploitation non apparentés comptent pour 10% des établissements mais sont encore peu étudiés (référence).

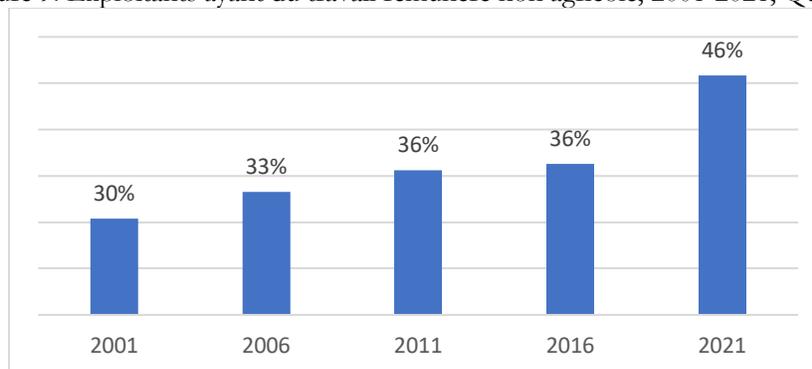
Une plus grande place occupée par les femmes à nuancer

La proportion de femmes exploitantes agricoles est en augmentation depuis quelques décennies. Entre 2016 et 2021 cette proportion est passée de 26 à 28 %. Bien qu'il soit difficile de dire si ce changement est une tendance durable, il indique certainement que les femmes prennent de plus en plus de place en tant que chefs d'exploitations agricoles au Québec. Ceci étant dit, les entreprises possédées par une femme seule sont créées dans des secteurs plus marginaux moins bien soutenus par les politiques publiques et les écosystèmes organisationnels actuels ce qui les rend plus vulnérables économiquement.

Une rémunération non-agricole en augmentation

Le nombre d'exploitants recourant au travail rémunéré non agricole est en constante augmentation et a atteint un sommet en 2021 avec 46% des exploitants (Figure 9). Ces statistiques peuvent indiquer que les exploitants doivent de plus en plus travailler à l'extérieur de ferme pour assurer un revenu convenable et/ou que les fermes à temps partiels, comme hobby, sont de plus en plus populaire.

Figure 9. Exploitants ayant du travail rémunéré non agricole, 2001-2021, Québec.



Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0230-01.

Une santé mentale de plus en plus préoccupante

Les exploitants agricoles dans plusieurs pays à travers le monde sont généralement plus à risque d'avoir des enjeux de santé mentale. Les préoccupations concernant la mauvaise santé mentale des agriculteurs sont d'ailleurs accrues par l'accentuation mondiale sur la nécessité d'une agriculture durable (Jones-Bitton et al., 2019). Ainsi, tout comme Jones-Bitton et al. (2019), nous croyons qu'une agriculture

durable doit inclure la durabilité des agriculteurs eux-mêmes, et une mauvaise santé mentale dans cette population menace cette durabilité. Au Canada, une étude de 2020 montre que les principales sources de stress chez les exploitants sont les conditions météorologiques imprévisibles, les maladies animales, les pressions économiques, la charge de travail, la paperasse et la bureaucratie, les critiques des médias et l'isolement social (Jones-Bitton et al., 2020). Plus spécifique au cas du secteur porcin québécois, une étude 2023 indique que la majorité des exploitants porcins relie les enjeux de santé mentale à leur situation financière (Beauregard et al. 2023). L'étude identifie d'ailleurs des liens entre santé mentale, santé économique et dynamiques macroéconomiques. Les fluctuations et les faibles prix du porc sur les marchés apporte un sentiment de perte de contrôle pour les éleveurs. La mise aux normes (bien-être animal, salubrité) est également mentionnée comme une source importante de stress pour les éleveurs. Plusieurs initiatives ont été créées au cours des dernières années afin de soutenir et d'accompagner les exploitants aux prises avec des enjeux de santé mentale. Au cœur des familles agricoles (ACFA) offre par exemple des services de première ligne, dont les travailleurs de rang, aux exploitants depuis 2003. Malgré cet accompagnement, le taux de suicide chez les exploitants demeure plus élevé que dans la population générale (référence).

À la lecture des raisons qui affectent la santé mentale des exploitants, il semble assez clair que ces préoccupations risquent fort bien de se poursuivre dans les prochaines décennies. Les changements climatiques génèrent des conditions météorologiques de plus en plus violentes et destructrices des récoltes, les épizooties se font de plus en plus nombreuses et fréquentes, l'endettement des exploitants crée une pression économique sans précédent, l'ajout continu de normes environnementales et de bien-être animal ajoute à la bureaucratie du métier et l'acceptabilité sociale de l'agriculture est de plus en plus vacillante, surtout dans les productions animales.

En résumé de cette deuxième analyse, il appert que les exploitants agricoles québécois ont une moyenne d'âge vieillissante, que le visage de la relève soit en forte mutation, que la proportion de femmes à la tête d'exploitations est en augmentation mais qu'elle se développe surtout dans des secteurs agricoles plus marginaux, que la création et les démarrages d'entreprise prennent de l'ampleur alors que les transferts de ferme familiaux diminuent, que la proportion des exploitants ayant du travail rémunéré à l'extérieur de la ferme soit en augmentation et que les facteurs contribuant à la détérioration de la santé mentale des exploitants prennent de l'ampleur.

4. Enjeux (*en cours de rédaction*)

Selon le modèle de landais mobilisé dans cet article, la durabilité des exploitations agricoles repose sur leur reproductibilité écologique, leur transmissibilité intergénérationnelle, leur viabilité économique et leur vivabilité sociale. Les exploitations agricoles québécoises seront-elles durables dans le futur, ou plutôt quel modèle sera le plus durable compte-tenu des tendances identifiées dans la précédente analyse? Les trois principaux modèles agricoles identifiés dans ce papier sont celui de l'exploitation fortement capitalisée visant les marchés de masse grâce à de faibles coûts de production, l'exploitation produisant pour un marché de niche et local (biologique sur petite surface, modes de production alternatifs) qui veut vendre en circuit-court et l'exploitation dite du milieu visant le marché de masse mais produisant à 'moyenne' échelle.

4.1 Viabilité économique

À la lumière des tendances et des données présentées dans la section précédente, il appert que tous les modèles agricoles québécois feront face à d'importants défis de rentabilité dans les années à venir. Le coût du capital, notamment du capital terre, en « décrochant » de sa courbe tendancielle, rend et rendra l'accès au métier d'agriculteur et la rentabilité des capitaux très difficiles dans le futur. L'endettement déjà important des exploitations s'accroîtra et la recherche de financement non-traditionnel se développera en conséquence. *À terminer*

4.2 La transmissibilité

La transmissibilité des différents modèles soulèvera différents enjeux. *À terminer*

4.3 La vivabilité sociale

L'analyse de la vivabilité des différents modèles met en lumière plusieurs paradoxes. *À terminer*

4.4 La reproductibilité écologique

Tous les modèles agricoles présents sur le territoire québécois feront face à d'importants défis environnementaux et climatiques. *À terminer*

5. Perspectives

Cette brève analyse de la durabilité des différents modèles met la table pour répondre à la question : vers quoi se dirige l'agriculture québécoise au niveau de ses structures, de son identité, de son impact social et environnemental ? Cette section va maintenant tenter d'identifier les « points de bascule » qui, dans la prochaine décennie, pourraient déterminer les dynamiques des structures agricoles et du métier d'agriculteur au Québec.

Références

Beaugard, Nancy, et al. (2023). Portrait de la santé et de la sécurité agricole au Québec. Le cas des éleveurs de porcs. Rapports scientifiques IRSST, R-1176-fr. 119 pages.

Jones-Bitton, A., Best, C., MacTavish, J., Fleming, S. and Hoy, S. (2020). Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers. *Social Psychiatry Psychiatric Epidemiology*, **55**, 229–236.
<https://doi.org/10.1007/s00127-019-01738-2>

Landais, Étienne (1998). Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social? Courrier de l'environnement de l'INRA, no 33, avril 1998.

Lapointe, L. et N. Bouhabila (2023). Évolution du nombre de fermes au Québec. MAPAQ, Bioclips 31(12).
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2023/Volume_31_no12.pdf

Morisset, M. (1987). L'agriculture familiale au Québec. L'Harmattan.

Morisset, M. (2010). Politique et syndicalisme agricoles au Québec. Les Presses de l'Université Laval.

Morisset, M. et A. Royer (2016). « Évolution de l'articulation verticale dans l'industrie porcine québécoise ». Dans : *L'industrie porcine au Québec, 50 ans d'évolution*. Les Presses de l'université Laval.

Mundler, Patrick et Fernande Ouellet (2018). Qui est agriculteur au Québec ? Ambiguïté des institutions et enjeux pour le développement rural. Cahiers de géographie du Québec, 61 (172), 9–32.

Royer, A., P. Mundler et J. Ruiz (2023). [L'évolution du secteur bioalimentaire sur les territoires du Québec. Identification des principales dynamiques et facteurs explicatifs](#). Rapport CIRANO 2023RP-14.

Ruiz, Julie (2019). [Modernisation de l'agriculture et occupation des terres agricoles au Québec \(1951-2011\)](#). Cahiers de géographie du Québec, Érudit, 63(179-180): 123-306.